

20 décembre 2023

NOTE DE

SERVICE AUX : Exploitants de maisons de retraite et titulaires de permis

EXPÉDITRICE : Michèle Sanborn, sous-ministre adjointe
Division des politiques, des programmes et des partenariats
stratégiques
Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

OBJET : Rappels des Fêtes de 2023 pour le secteur des maisons de retraite

Je vous écris pour vous rappeler les mesures importantes de prévention et de contrôle des infections (PCI) afin de garantir que le personnel des maisons de retraite, les résidents et les membres de leur famille profitent d'un temps des fêtes à la fois joyeux et sécuritaire.

Il est essentiel d'exercer une vigilance accrue en ce moment, car l'Ontario est au milieu d'une saison difficile de maladies respiratoires, une augmentation du nombre de cas de grippe, de virus respiratoire syncytial (VRS) et de COVID-19 étant prévue au cours des prochaines semaines. Alors que l'on craint que les maladies respiratoires en circulation culminent fin décembre et début janvier, le fait de rester à jour dans ses vaccinations continue d'être la meilleure défense contre des conséquences graves avant le temps des fêtes.

Les titulaires de permis et les exploitants sont fortement encouragés à promouvoir et à communiquer des informations sur les avantages du vaccin contre la COVID-19 auprès de tous les résidents, du personnel et des visiteurs. Rappelons que les obligations des titulaires de permis en vertu de la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* et de son règlement consistent notamment à veiller à ce que les résidents, le personnel et les bénévoles reçoivent des informations sur les avantages d'une vaccination annuelle contre la grippe et sur les lieux où cette vaccination est disponible.

De plus, le ministère de la Santé propose un programme de vaccination contre le VRS financé par l'État à tous les résidents de 60 ans et plus hébergés dans des maisons de retraite autorisées à prodiguer des soins contre la démence. J'encourage les titulaires de permis et les exploitants admissibles à travailler avec leur bureau local de santé publique et à aider leurs résidents à accéder à la protection supplémentaire qui leur est offerte grâce à ce vaccin.

Il convient également de rappeler au personnel et aux visiteurs de rester à la maison s'ils sont malades, et le personnel doit suivre les directives de santé publique pour retourner au travail.

Nous reconnaissons que les maisons de retraite ont fait de grands progrès dans leurs programmes de PCI et leurs pratiques connexes au cours des dernières années et qu'elles prennent les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des résidents, des familles et du personnel. Alors que des rassemblements sociaux et des événements organisés ont lieu tout au long des mois de décembre et janvier, les maisons de retraite doivent être conscientes des pratiques exemplaires de PCI, notamment en matière d'hygiène des mains et d'exigences et de recommandations en matière de port du masque décrites dans la note de service améliorée sur le port du masque publiée en novembre 2023. Elles devraient également mettre en œuvre une approche équilibrée des rassemblements qui tienne compte de l'importance de la santé mentale tout en soutenant la mise en œuvre des pratiques exemplaires de PCI. Je recommande également aux titulaires de permis et aux exploitants de consulter les ressources mentionnées dans la note de service de préparation de l'automne d'octobre 2023 sur les aides disponibles, notamment les vaccins, les antiviraux, les équipements de protection individuelle et les tests antigéniques rapides.

Les responsables de la PCI dans les maisons de retraite qui ont besoin d'un soutien supplémentaire pour mettre en œuvre les pratiques exemplaires de PCI sont encouragés à travailler avec leurs bureaux locaux de santé publique ou à contacter leur centre local de PCI. Pour entrer en contact avec votre centre local de PCI ou pour obtenir des informations complémentaires, veuillez contacter IPACHubs@ontario.ca.

Comme toujours, merci pour votre dévouement à assurer le bon déroulement des opérations des maisons de retraite, tout en donnant la priorité à la sécurité et au bien-être des résidents et du personnel.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec notre équipe à l'adresse suivante : RHInquiries@ontario.ca.

Sincères salutations,

Original signé par

Michèle Sanborn

c. c : Melissa Thomson, sous-ministre, ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité et ministère des Soins de longue durée
Marsha Pinto, directrice, Direction des maisons de retraite, ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité
D^{re} Barbara Yaffe, médecin hygiéniste en chef adjointe, Bureau du médecin hygiéniste en chef
D^{re} Michelle Murti, médecin hygiéniste en chef adjointe, Bureau du médecin hygiéniste en chef

Jay O'Neill, chef de la direction et registrateur, Office de réglementation des
maisons de retraite

Cathy Hecimovich, chef de la direction, Ontario Retirement Communities
Association

Lisa Levin, directrice générale, AdvantAge Ontario